



ACT DU 23 MARS

Quand la peur (et de quoi...) engendre l'agressivité

« On peut tromper mille fois mille personnes, non, on peut tromper une fois mille personnes, mais on ne peut pas tromper mille fois mille personnes. Non, on peut tromper une fois mille personnes mais on ne peut pas tromper mille fois une personne. Non... »

Le 23 mars 2022 s'est tenu le Comité Technique Spécial (CTS) du Centre Pénitentiaire (CP) d'Aix-Luynes au cours duquel de nombreux points ont été abordés. Comme à son habitude **FO Justice** du CP d'Aix-Luynes s'est battu pour les agents et a obtenu des avancées.

LA STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE (SAS)

Dans un premier temps, c'est le service des gradés de la future SAS, élaboré et proposé par ces derniers, que **FORCE OUVRIÈRE** a soutenu et obtenu, en étant la seule organisation syndicale (OS) à donner un vote favorable.

Dans un second temps, **FO Justice** et SPS ont voté en faveur de l'abondement, de la future SAS, d'un surveillant par équipe en service brigade. Soit un total de quatre agents. Ceci combiné à l'apport d'un surveillant poste fixe supplémentaire et d'un agent administratif.

Du côté de **FORCE OUVRIÈRE** nous nous félicitons d'un tel abondement bien que nous déplorions qu'il soit arrivé si tardivement. En effet, l'ouverture de l'extension, se fait actuellement sur l'énergie et la seule bonne volonté du personnel déjà sur place et donc au risque de l'épuisement de ces derniers.

Il est à présent temps que les moyens humains et matériels soient enfin dédiés à cette structure en cours de fonctionnement, trop souvent négligée et dont l'extension est censée ouvrir prochainement.

Du côté de l'Ufap, c'était plutôt : « là il bluffe. On vote ? On vote. Moi je vote et moi je dis qu'il bluffe Martoni ». Au point qu'on avait envi de dire « Barrez vous c... de mimes ».

LE PROJET DES ASTREINTES / PERMANENCES ÉLABORÉ PAR LA DIRECTION

FO Justice s'y est opposé, comme l'ensemble des OS présentes. En effet, **FORCE OUVRIÈRE** reproche à ce projet, d'une part son aspect précoce au regard des effectifs actuels d'officiers et d'autre part redoute que le réel objectif soit de mettre en place un niveau d'astreinte supplémentaire pour permettre à notre direction de passer des nuits plus douces. « Il ne peut plus rien nous arriver d'affreux maintenant ».

Une augmentation du nombre d'officiers doit avoir en priorité pour but une amélioration significative des conditions de travail de l'ensemble des personnels, notamment de surveillance sur les nuits et les week-end.

L'objectif de modifications sur l'organisation des permanences et astreintes ne pourraient résider dans la seule et simple amélioration du confort de la direction. Cette réforme du corps de commandement tant portée par l'Ufap ne cesse de continuer de montrer ses effets pervers.



Le chef d'établissement a finalement concédé la mise en place d'un groupe de travail afin de faire avancer le sujet.

FO Justice contribue donc une nouvelle fois, dans la discrétion, à des avancés en proposant et en discutant de propositions concrètes et applicables. Au contraire de certains qui balancent des « *chimères* » sur des sujets non maîtrisés...

En effet, **FORCE OUVRIÈRE** s'interroge sur les aberrations pérorées par un certain responsable syndical local que nous ne nommerons pas, réglementation... oblige.

De quoi a-t-il peur ? Peut-être d'un « *serial killer ! Un quoi ? Un sérial killer, tu sais, un tueur en série* » qui voudrait mettre en péril la sécurité de l'établissement ? Ou qui ???

Quand on le lit, lorsqu'il évoque les questions de sécurité de la SAS, on se rend compte que son niveau de connaissance laisse penser que ce n'est pas un sujet qui le préoccupe beaucoup .

Il en est de même quand on constate que certains agents du secteur ne l'ont découvert que le matin du CT.

Alors de quoi as-tu peur, pour être si agressif et incisif sans connaître a minima, les sujets ?!

Ne serait ce pas la peur de retourner (en cas de défaite électorale) dans un endroit que tu as si peu connu ?!! Un endroit où **peu** de gens t'ont vu ?!! Mais où le peu qui t'as vu, savent que tu y as un passé peu glorieux !!!

C' EST ÇA ? C'est pour cela qu'en ce moment tu semblerais particulièrement tendu et que tu prendrais les agents du CP, et notamment ceux qui **EUX** sont en détention, pour des « *Simons* » avec un morceau de pomme de terre sur la joue.

Par exemple, lorsque tu prônes et obtiens le lissage des heures sans expliquer que les heures ne seront jamais payées au-delà de 108 heures par trimestre... mais reportées. Sans expliquer non plus, aux agents, qu'ils deviendront des pantins corvéables à merci et devront contrôler leur planning continuellement.

À force de parler de choses que tu as finalement si peu connu, tes adhérents vont finir par te réclamer « *remboursez nos invitations* »... euh pardon, nos cotisations... Et tu pourras alors leur répondre « *jetez-moi ici* ».

Au final comme pour l'ensemble des agents, **FO Justice** te conseille, si tu as besoin, Oui ! **FORCE OUVRIÈRE** te conseille, tu as bien lu... de travailler plus dans l'intérêt du personnel, si tu veux pouvoir garder la place que tu occupes actuellement et qui semble si chère à tes yeux.

Arrête de prendre les gens pour des « Simon » ! Tout le monde le voit.

De notre côté, trêve de vain bavardage. **FO Justice** du CP Aix-Luynes s'excuse auprès de l'ensemble des agents du CP pour ces quelques mots qui sont un écart à la ligne de conduite fixée par le bureau local. En effet les « *guéguerres syndicales* » livrées par certains et dont la plupart des personnels se foutent, ne font habituellement pas partie de nos préoccupations et n'en feront toujours pas partie dans l'avenir.

Nous souhaitons simplement, cette fois-ci, éclaircir quelques zones d'ombres. En effet, **FO**, se fait fort de poursuivre l'obtention d'avancées concrètes comme lors de ce CTS et de défendre l'ensemble des agents, tout grade et corps confondu, en restant loin des logiques électoralistes.

Parce qu'à **FO Justice** contrairement à d'autres, nous n'avons pas peur. Ah bon entendeur !

Le bureau **FO Justice** CP Aix-Luynes
Le 30 mars 2022

